Négociations Annuelles Obligatoires

Faute de grives… avec une NAO indigente, FO plaide pour l'augmentation générale

Communiqué • 3 mars 2025

Avec une enveloppe amputée de 40% ; merci le déficit budgétaire inconséquent ; et des pouvoirs publics qui « exigent » de France Télévisions une modération salariale impitoyable, les Négociations Annuelles Obligatoires, la fameuse NAO, se résument à un insoluble calcul.

Avec 10,5 millions d'euros que faire ?

Que faire avec une telle somme allouée contre 17,5 l'an dernier et 22,9 en 2023 ?

- Mesure générale ?
- Mesures individuelles ?
- Revalorisation des primes ?
- Gestion et monétisation du CET ?
- Prime d'intéressement ?

Mais avant de se pencher sur les arbitrages, quelle est la situation économique globale ?

Dans la majorité des entreprises françaises, les NAO ont conduit en ce début d'année à une augmentation de 2,27% (générale et individuelles).

Mais on nous répond que l'entreprise va afficher un déficit d'environ 67 millions d'euros en 2025.

Alors pourrons-nous rester dans la moyenne française ?

Très clairement non ! Non, sauf à être courageux dans la gestion des grandes masses financières.

Par exemple, pour revenir à un niveau équivalent à celui de 2024 (NAO à 17,5 millions d'euros), il faudrait « amputer » le budget « copains », 400 millions d'euros prévus pour les producteurs privés des programmes de flux (C dans ma Poche, C pour Moi, C tout bénéf) de 7,5 millions d'euros.

Est-ce impossible ? Non ! C'est une question de courage et d'éthique aussi (#Conflitsd'intérêt).

Que demande FO ?

Notre ligne prône le mérite, le refus du nivellement, le respect des règles, le courage budgétaire.
Si la direction de l'entreprise abonde la « manne » de la NAO sérieusement cela sera possible.
Si les NAO tournent au dialogue de sourd, alors faute de grives, nous mangerons du merle.

Ne vous inquiétez pas, ce n'est pas si indigeste. Mais c'est maigre. L'enveloppe porterait en l'état sur 4,6 millions d'euros à répartir contre 7,7 l'an dernier.

Aussi nous exigerons de l'entreprise qu'elle propose à minima un scénario d'augmentation générale juste et crédible.